

**Elections municipales et communautaires  
Scrutin des 23 et 30 mars 2014**

**Dépôt des candidatures**

Les candidatures pourront être déclarées à la préfecture pour les communes de l'arrondissement de Versailles, à la sous-préfecture dont dépend la commune pour les autres arrondissements, aux dates et horaires suivants :

**- pour le premier tour de scrutin :**

du jeudi 13 février au jeudi 6 mars 2014 de 08h45 à 18h00 (les jours ouvrés), ainsi que les samedis 22 février et 1er mars 2014 de 09h00 à 13h00.

**- pour le second tour de scrutin :**

le lundi 24 mars 2014 et le mardi 25 mars 2014 de 08h45 à 18h00.

La possibilité de prendre rendez-vous pour le dépôt des candidatures sera ouverte aux candidats, cette voie étant vivement recommandée.

**Modalités de prise de rendez-vous pour le dépôt des candidatures**

A compter du 3 février 2014, il sera possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès de la sous-préfecture dont dépend la commune ou à la préfecture pour l'arrondissement de Versailles aux numéros de téléphone suivants :

- ✓ Versailles : **01 39 49 78 53**
- ✓ Saint Germain-en Laye : **01 30 61 34 30**
- ✓ Mantes-la-Jolie : **01 30 92 85 76** (ou par mail [pref-spmlj-elections@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-spmlj-elections@yvelines.gouv.fr))
- ✓ Rambouillet : **01 34 83 66 56**